



BUDGET PREVISIONNEL 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
samedi 4 décembre 2010
Strasbourg

SOMMAIRE

Le mot du Président

Le mot du DTN

Les recettes

- 1. A Les recettes propres
- 1. B Les recettes des partenariats publics
- 1. C Les recettes des partenaires privés

Les dépenses

- 2. A Répartition générale des charges
- 2. B Répartition des charges par chapitres budgétaires

Tableau général des produits et des charges

Une dynamique globale qui doit profiter à tous les acteurs de l'Athlétisme français

L'année 2011, après la fantastique saison 2010 et les très beaux résultats des Championnats d'Europe à Barcelone, est une étape majeure dans la route vers les Jeux Olympiques de Londres. Les Championnats du Monde, qui se dérouleront en Corée du Sud en août prochain, seront un test mondial à étudier avec la plus grande attention.

Le budget présenté ici, qui s'élève à 15 131 000 € en produits et en charges, prend en compte cette nouvelle dynamique des Equipes de France et les besoins identifiés avec la Direction Technique Nationale pour garantir un suivi optimal des athlètes à Fort Potentiel Olympique et à Potentiel Olympique. Des moyens supplémentaires spécifiques ont ainsi été obtenus auprès de l'Etat jusqu'en 2012 et je tiens à remercier le Président de la République qui nous en avait fait la promesse au retour de Barcelone.

Vous pourrez noter néanmoins dans ce document de présentation budgétaire que nous avons, avec le Trésorier Général, Christian Roggemans, fait le choix de la prudence, notamment en ce qui concerne les recettes des partenariats privés. La crise économique est encore bien présente, malgré nos résultats, et, même si nous sommes relativement confiants sur la capacité de la Fédération à attirer des entreprises toujours plus convaincues par nos actions et séduites par notre image, nous préférons assurer un budget prudent plutôt que de prendre des risques trop importants. Concernant les partenaires publics, nous parions sur une Convention d'Objectifs avec le Ministère de la Santé et des Sports à l'identique de 2010, comme pour les ressources en provenance des collectivités territoriales et locales.

Ce budget prend aussi en compte l'inscription de nouvelles actions dans la durée, actions inscrites dans le cadre du Projet fédéral 2009-2012. Je pense en particulier au Plan Antilles-Guyane de renforcement de l'athlétisme dans ces territoires, ou encore au travail engagé en direction des catégories minimales qui doivent être l'objet de toute notre attention.

Par ailleurs, dans le cadre du développement de toutes les pratiques, une attention particulière sera portée aux coureurs sur route et en pleine nature, à travers le site Internet Jesuisuncoureur.com qui prendra sa vitesse de croisière en 2011. Il s'agit de toucher le maximum de runners en leur proposant des services adaptés à leurs demandes. Cela fait aussi partie de notre délégation de service public et nous nous devons de l'assumer pleinement. Le développement de toutes les pratiques de loisir, à l'image de la Marche nordique, est également pris en compte dans ce budget. Les dispositifs qui fonctionnent déjà seront par ailleurs renforcés et nous continuerons à œuvrer pour la lutte contre le dopage mais aussi pour l'athlétisme des Jeunes et l'ouverture de l'athlétisme à tous les publics.

Les formations seront aussi développées, en particulier en direction des entraîneurs et des Cadres techniques, tout en maintenant l'engagement fédéral en direction des dirigeants et des officiels. J'indique également que nous avons souhaité inscrire depuis l'année 2010 une aide forte aux Clubs s'élevant à 140 000 € de plus que l'aide 2009. Cela correspond, je le redis, à l'effort sans précédent fait par la

Fédération pour les licences jeunes et relatif au basculement des prises de licences de certaines catégories de septembre à janvier dans le cadre de la réforme globale du début de saison.

A la lecture de ce budget vous pourrez enfin remarquer que l'engagement financier de la Fédération en direction du sportif est en hausse. Je pense notamment aux stages Elite et Jeunes mais aussi à la détection ou encore aux aides personnalisées qui restent stables. Sur le suivi médical des athlètes nous vous proposons de continuer nos efforts, en particulier à travers l'inscription d'un suivi médical très serré des athlètes FPO et PO.

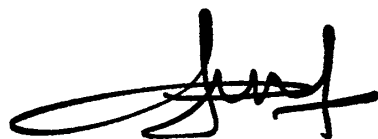
Par ailleurs, ces résultats de l'Equipe de France se sont construits sur des performances mais aussi autour de trois images fortes sur lesquels la Fédération peut revendiquer des valeurs (humilité, plaisir, partage, respect) : le dépassement de soi ; la diversité sociale et culturelle ; la solidarité d'équipe et l'enthousiasme partagé. Ce seront les trois piliers du plan de communication que nous allons mettre en place jusqu'au lendemain des Jeux Olympiques de Londres. Ce plan doit pouvoir nous permettre de faire fructifier nos résultats en séduisant le grand public et en l'amenant vers nos Clubs, mais aussi en permettant à de futurs partenaires de nous rejoindre.

Il faut noter aussi que l'année 2011 est très chargée du point de vue des organisations de compétitions internationales. Les deux grandes manifestations que nous allons organiser sont les Championnats d'Europe en salle à Paris et les Championnats du Monde Cadets à Villeneuve d'Asq. Les budgets de chacune de ces deux compétitions s'élèvent à environ 4 millions d'euros. Ils ne sont pas intégrés dans le budget fédéral car nous avons créé une Association support nommée GEA2011 (Gestion des Evénements d'Athlétisme 2011). Le budget de la Fédération n'est ainsi pas impacté, ces compétitions ayant par ailleurs vocation à être budgétairement équilibrées.

Du point de vue des licences, l'année 2011 nous permettra de passer le cap des 215 000 licenciés si la progression finale est cohérente avec ce très bon début de saison 2010-11. Ce budget prend ainsi en compte cette évolution, dans les produits, au même titre que l'augmentation constante de la part fédérale selon le calendrier proposée par l'Assemblée Générale financière d'avril 2010.

Je vous souhaite une très bonne année 2011. Je suis persuadé qu'elle va encore nous apporter des grandes joies grâce à une Equipe de France retrouvée. Nous partagerons ce plaisir avec toutes celles et ceux qui font l'Athlétisme sur le terrain, dans les Clubs, et sur la passion desquels notre Fédération est construite.

Vive l'Athlétisme français dans nos Clubs et en Equipe de France !



Bernard AMSALEM
Président

Maintenir le cap jusqu'à Londres en 2012

La construction du budget technico-sportif à l'intérieur du budget général de la FFA est toujours un moment important qui permet de débattre et de tout mettre en œuvre pour que les résultats soient à la hauteur de nos espérances et de nos investissements.

Après les résultats exceptionnels de 2010, le budget 2011 servira à renforcer la politique sportive poursuivie par la DTN, restructurée comme annoncé à mi-olympiade. Pour la septième année consécutive ce budget sportif est resté dans les limites fixées et votées par l'AG..

C'est donc un budget sportif ambitieux en légère augmentation qui vous sera présenté et demandé, pour correspondre réellement à l'effort important de nos athlètes et de leurs entraîneurs, à Barcelone notamment.

Ce sera pour nous tous une répétition avant l'année olympique 2012 qui se terminera à Londres.

L'organisation sportive :

Deux directeurs nous ont quittés et nous avons pu nous organiser en interne pour être encore plus performants.

L'encadrement des événements internationaux est maintenant rodé autour de 13 personnes que sont les 5 directeurs et les 8 managers de spécialités, bien épaulés par tous les entraîneurs personnels pris en charge et valorisés à juste titre.

Le budget du suivi haut niveau élite et jeunes sera rapproché cette année du budget des aides personnalisées provenant de la Convention d'objectif du Ministère pour plus encore d'efficacité. Ce seront donc près de 1 300 000 € qui seront consacrés à cette action centrale de notre fédération.

Renforcer la notion d'élite, regrouper cette élite dans des stages communs seront une de nos idées force pour construire mieux encore l'esprit équipe de France conquérante.

Le responsable du suivi des jeunes Olivier Belloc disposera également d'un budget conséquent (284 000 €) pour suivre les jeunes qui s'inscrivent dans la dynamique de l'opération 2016 Rio de Janeiro. Il recevra l'aide de nombreux cadres techniques affectés à ce suivi des jeunes dans chaque spécialité.

La DTN a souhaité également continuer l'effort particulier fait sur le programme de rencontres internationales en maintenant un nombre important de championnats et matchs qui donnent à tous nos athlètes des outils d'accès au haut niveau et à la haute performance (1 000 000 €). Elle remercie particulièrement le Ministère et la Fédération pour cet effort unique en Europe.

Actions d'accompagnement :

Le PES et les 27 PRPS sont maintenant en ordre de marche. La transition s'est formidablement bien passée et chaque ligue a su prendre en main, mieux encore qu'avant, la prise en charge de la sous-couche de l'élite nationale qui constitue réellement notre devenir et notre vivier. Des moyens importants en termes de cadres

techniques seront toujours affectés à ce suivi territorial, même si leur nombre est en diminution constante puisqu'en cette fin d'année nous ne sommes plus que 96. La Fédération continuera son effort pour permettre aux athlètes des ligues d'Outre-mer de venir se confronter aux athlètes métropolitains (60 000 €). Dans le même temps le plan Antilles-Guyane démarré en 2010 recevra des moyens et des soutiens plus importants en 2011 dans cette zone que nous voulons Caribéenne.

Les nouvelles pratiques athlétiques :

L'année 2010 a été riche en évènements et actions pour l'athlétisme santé, forme et marche nordique. Le secteur scolaire ainsi que l'athlétisme des jeunes a bénéficié également de larges budgets et actions innovantes.

L'accent mis sur la pré-filière et le passage délicat de la catégorie minimes à cadets est conservé en 2011, année des championnats du Monde cadets en France.

En complément bien sûr de toutes les actions et compétitions spécifiques de détection des jeunes, pour lesquelles 61 000 € sont engagés.

Formations, recherche et productions


Avec le départ de Philippe LEYNIER ce secteur s'est réorganisé autour de sa nouvelle directrice Géraldine ZIMMERMANN, devenue ainsi responsable du secteur Athlétisme Avenir comprenant la formation, le développement et l'athlétisme des jeunes.

Cadres techniques et personnel fédéral constituent autour d'elle, une équipe très fournie et solide.

Le passage des formations et diplômes fédéraux à la filière des diplômes professionnalisants est un chantier prioritaire et oh combien important de cette année 2011.

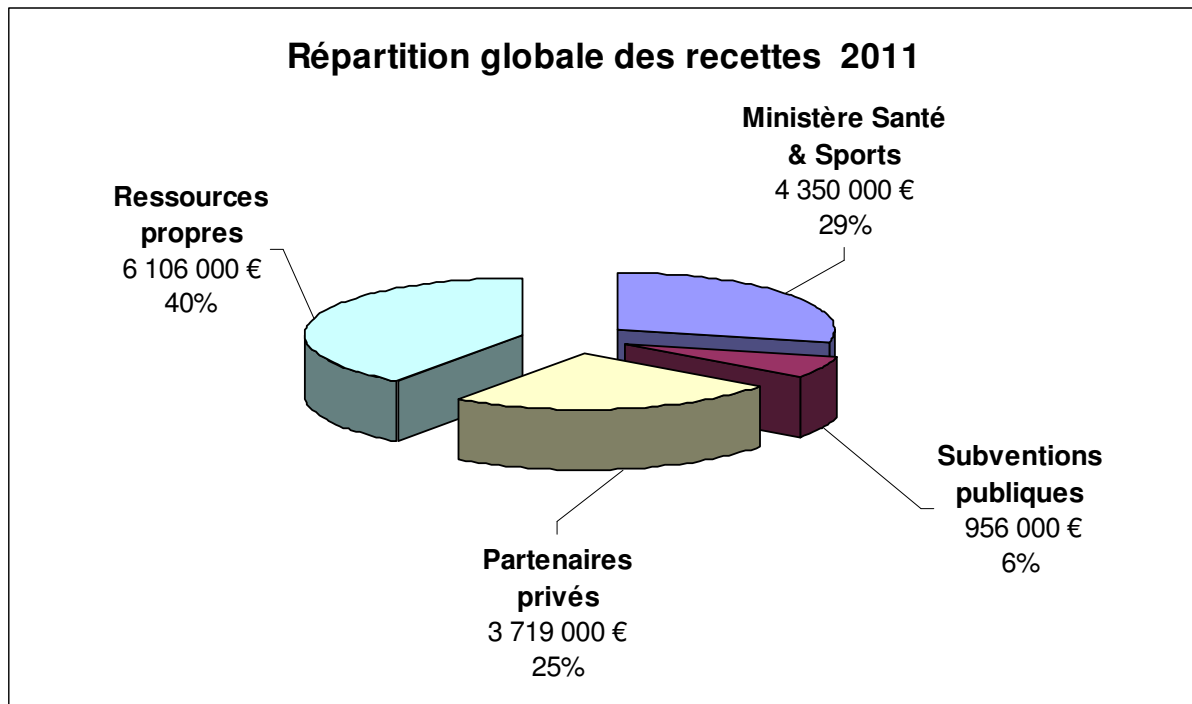
Le budget de ce secteur a été porté à 500 000 € ce dont nous remercions le comité directeur de la FFA, conscient des enjeux de cette mutation. Les cadres techniques sauront être à la hauteur des sommes engagées et en particulier des 185 000 € de budget qui leur permettent de fonctionner au quotidien.

Remerciements en guise de conclusion à tous ceux qui participent à ce vaste consensus autour de la performance, véritable projet d'entreprise de la FFA.



Ghani YALOUZ

1. Les recettes estimées pour 2011



Dans le cadre de la préparation budgétaire, **la Fédération a estimé à 15 131 000 € ses recettes pour l'année 2011**. Ce montant est très proche du budget révisé 2010 (15 122 300 €).

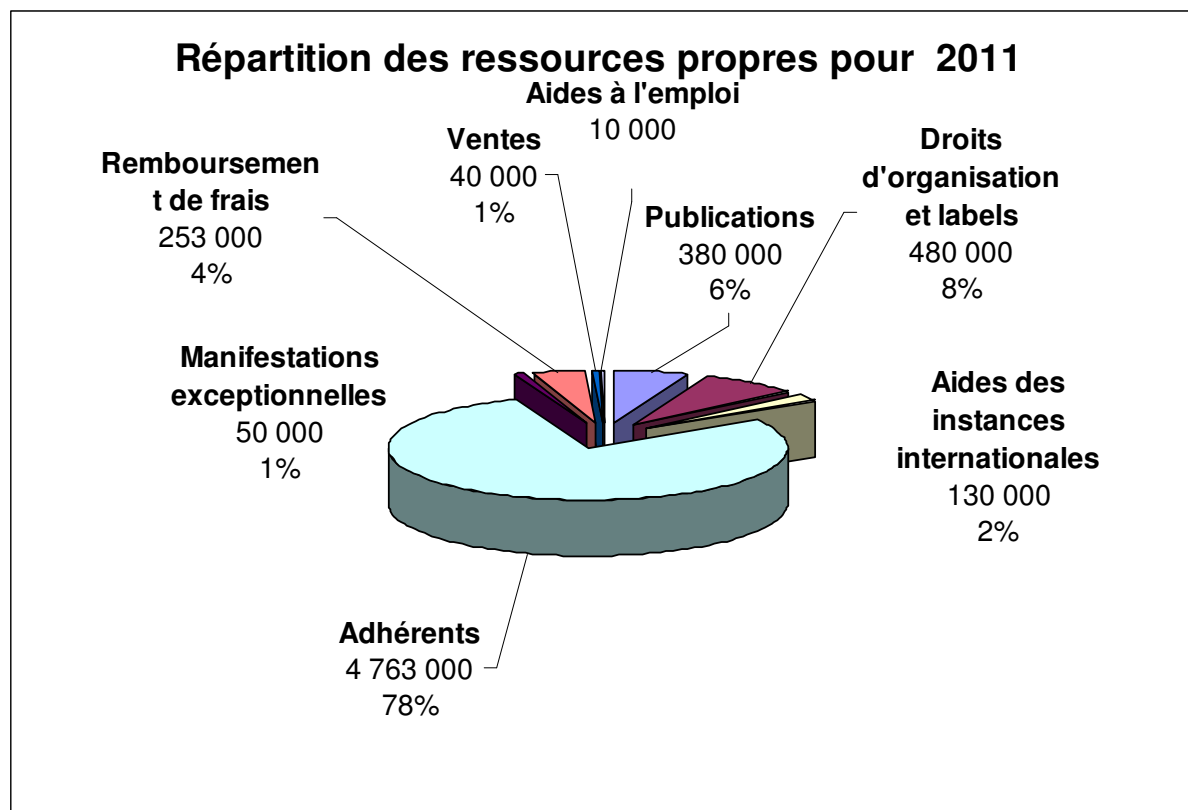
Le montant global des recettes 2011 a été évalué en fonction des produits connus actuellement. Ces recettes sont fondées en premier lieu sur les ressources propres de la Fédération qui devraient se stabiliser à plus de 6 millions d'euros, en fonction notamment de l'augmentation croissante du nombre de licenciés chaque année.

Par ailleurs, les partenaires publics restent le deuxième poste des produits de la Fédération, avec une enveloppe globale en augmentation à près de 5,3 millions d'euros. A noter que la subvention 2011 du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, est évaluée à environ 4,3 millions d'euros, basée sur la subvention 2010 et sur le complément obtenu pour préparer dans les meilleures conditions possibles les Jeux Olympiques de Londres. Il est à noter néanmoins que nous ne connaissons le montant réel des aides à travers la Convention d'Objectifs qu'au mois d'avril 2011.

Par ailleurs, les subventions des autres partenaires publics se stabilisent également en 2011, prenant en compte la réalité de la place des collectivités territoriales dans le sport, mais aussi la continuité des aides de la Direction Générale de la Santé du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de l'Administration Pénitentiaire du Ministère de la Justice.

1. A Les recettes propres

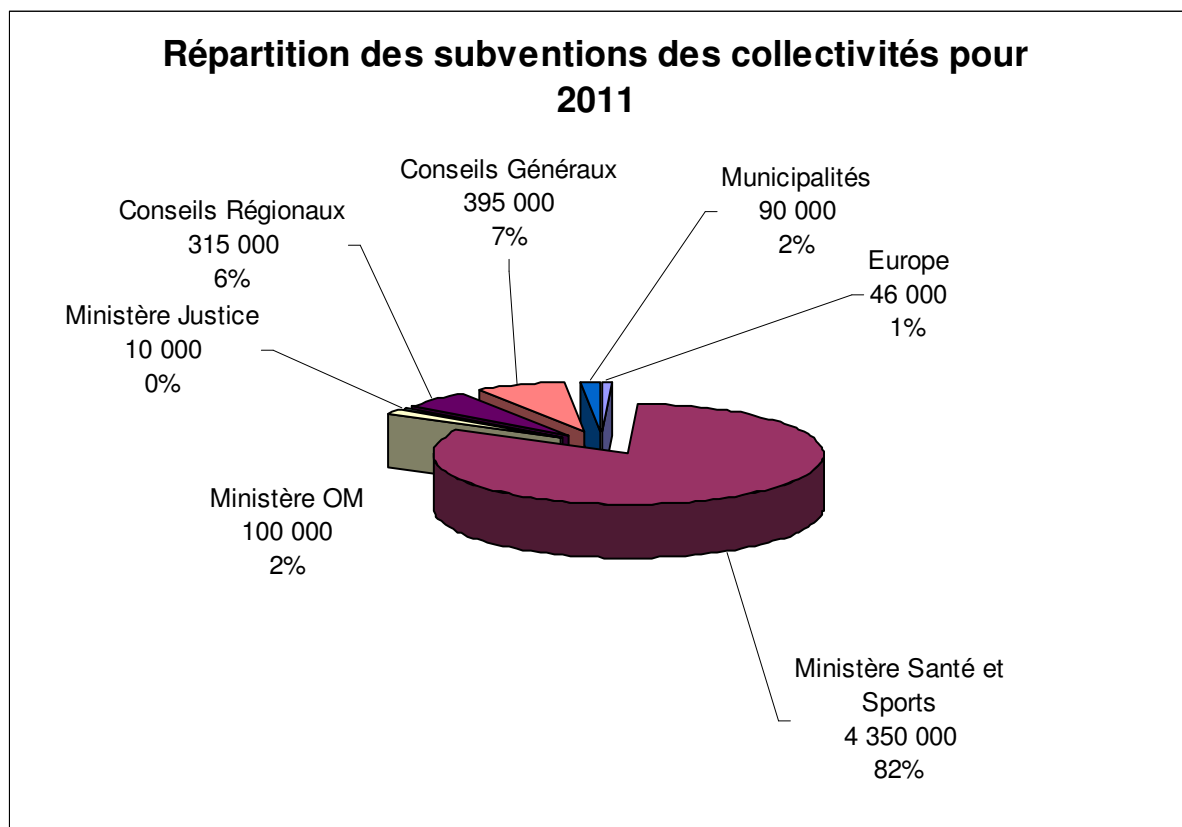
Augmenter les ressources propres de la Fédération est toujours une priorité fédérale pour assurer notre développement et la pérennisation de nos actions, que ce soit en direction de la performance et du Haut niveau que de la structuration des Clubs et du développement de la pratique, ou encore de l'organisation de nos Championnats.



Cette dynamique doit notamment se construire autour des nouveaux services aux adhérents et des politiques développées en faveur de l'ouverture aux pratiquants qui sont aujourd'hui hors de nos structures. Pour 2011, dans la logique du projet fédéral d'olympiade, l'accent sera mis sur la politique des jeunes et le soutien au travail de terrain mené dans les Clubs pour faire venir et fidéliser les plus jeunes sur le cœur de l'activité compétitive.

Plus globalement, la Fédération gagne en autonomie vis-à-vis de ses subventions extérieures puisque **la part de ses ressources propres augmente légèrement pour représenter 40% de la totalité de nos ressources.**

1. B. Les recettes des partenariats publics



- **Le Ministère de la Santé et des Sports**

Les partenaires publics sont les partenaires historiques de la Fédération, au premier titre desquels, bien entendu, se trouve le Ministère de la Santé et des Sports. Dans le cadre de la délégation et de l'agrément ministériel, **la Fédération est ainsi liée au Ministère par une convention d'objectifs annuelle qui représente une enveloppe globale d'environ 4 millions d'euros, sans compter la mise à disposition des désormais 96 Cadres Techniques.**

Chaque année la Fédération doit présenter une demande de subvention qui prend en compte, depuis l'année 2006, **les exigences de fléchage des crédits sur les actions identifiées dans le cadre de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOLF)**. La nouvelle répartition budgétaire présentée depuis 2007 dans le budget de la Fédération facilite largement cette demande de subvention et permet une ventilation totale des crédits du Ministère, à l'issue de la notification des subventions accordées.

La prise en compte de la Convention d'Objectifs pour l'année 2011 pourra ainsi être présentée à l'occasion de l'Assemblée Générale Financière et sera pris en compte dans le cadre du budget révisé en milieu d'année 2011.

- **Les autres partenaires publics**

Les autres partenaires publics sont majoritairement les collectivités territoriales et locales dont les compétences sur le sport se sont développées ces dernières années. Partenaires naturels des structures déconcentrées de la Fédération, Ligues Régionales et Comités Départementaux, et nonobstant leur réforme dont la mise en œuvre a été votée, les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux se sont également tournés vers la Fédération pour les accompagner dans leur soutien aux structures fédérales, en mettant en particulier l'accent sur le haut niveau et la performance internationale mais aussi le développement des Clubs et l'ouverture de la Fédération vers le grand public à l'occasion de campagnes nationales et d'événements promotionnels.

En 2011 également, la subvention de l'Union Européenne nous permettra de terminer les actions inscrites au titre de l'appel à projet sur le sport santé, jusqu'à la fin du mois de mars, à travers notamment des « Journées Européennes de la Forme » qui se dérouleront dans plusieurs régions de France.

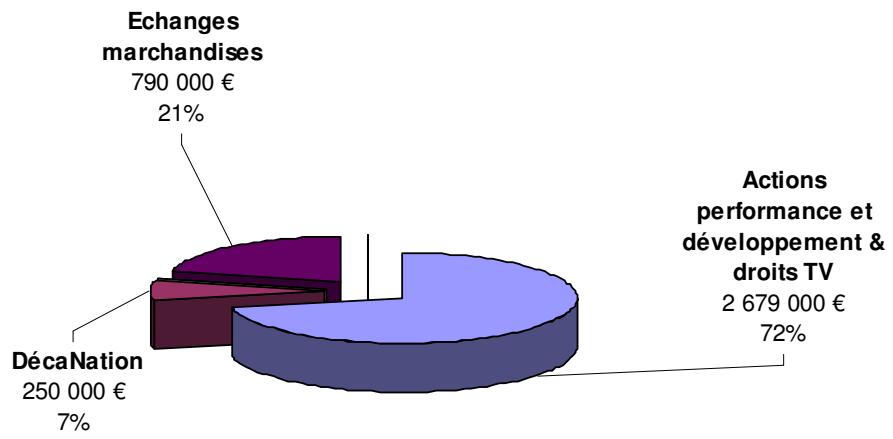
1. C Les recettes des partenaires privés

Pour 2011, les recettes des partenaires privés sont estimées, à début novembre, à **3,719 millions d'euros**. L'ensemble de ces recettes se répartit selon la figure ci-dessous.

Ce chiffre prend en compte les partenariats contractuels à l'exemple d'Areva qui nous a rejoint en 2009 et qui est, en quelques temps, devenu un partenaire incontournable car extrêmement dynamique de l'athlétisme français et de la Fédération. adidas, notre partenaire historique reste le numéro un, toujours aussi fidèle et à l'écoute de nos besoins, à la fois en terme de soutien financier aux actions de la Fédération mais aussi en terme d'équipements pour les équipes de France et les jurys de nos Championnats. Des partenaires comme Athena ou encore DimaSport et Mondo restent également à nos côtés pour développer notre sport sur l'ensemble du territoire national. Plusieurs nouveaux partenaires sont par ailleurs en cours de finalisation.

Dans le domaine du Marketing nous devons nous engager sur des prévisions réalistes pour ne pas mettre en péril notre équilibre financier global. C'est le choix que nous avons fait dans ce budget 2011 en estimant à 2 679 000 € les recettes permettant de financer les actions performance et développement, 250 000 € pour le DécaNation qui se déroulera le 18 Septembre 2011 à Nice et à 790 000 € les échanges marchandises dont les équipements adidas.

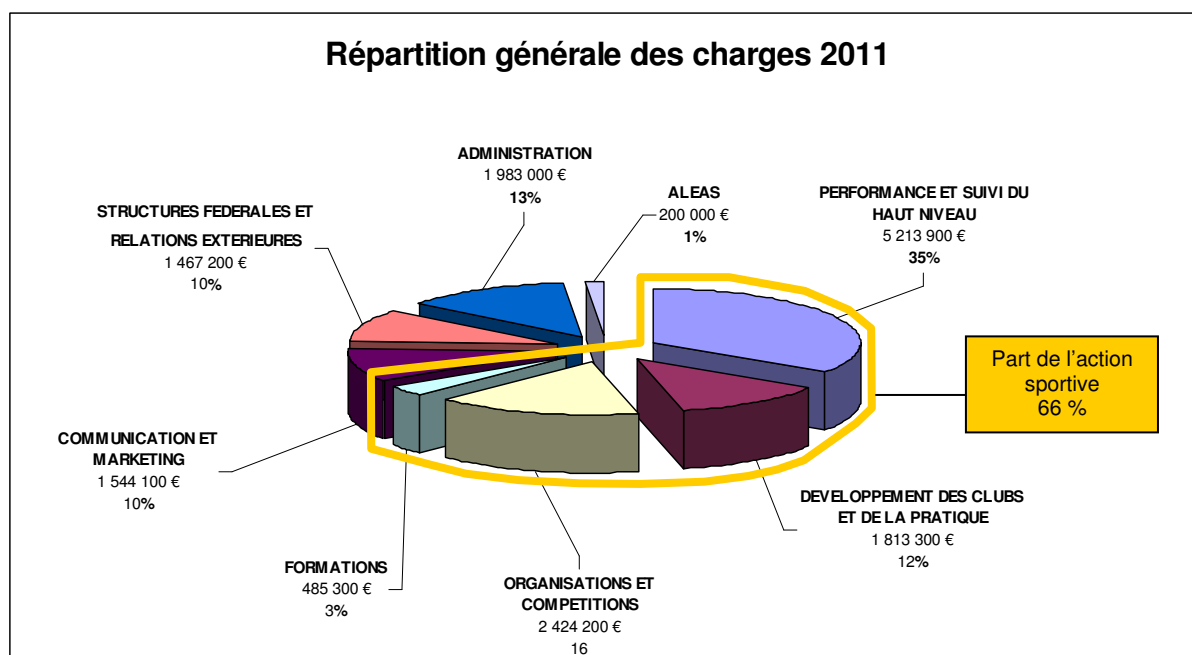
Répartition des recettes estimées des partenaires privés pour l'année 2011



2. Les dépenses

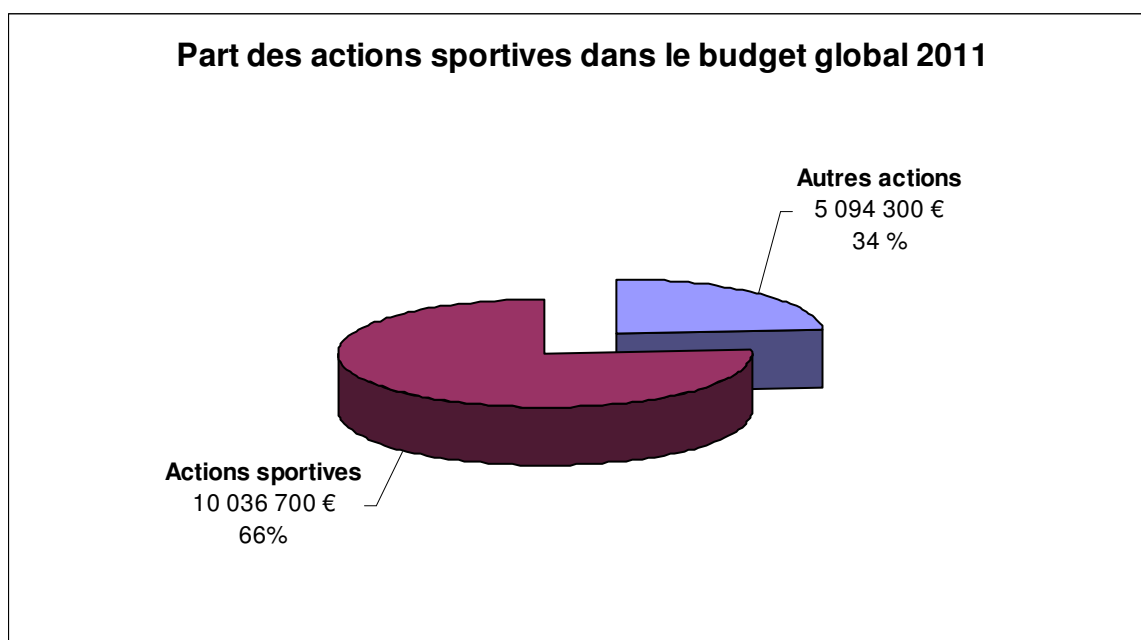
Le budget prévisionnel d'actions pour l'année 2011 s'élève donc à 15 131 000 €, prenant en compte les recettes estimées. Les figures ci-dessous présentent les grandes masses des dépenses 2011. L'esprit général est celui du maintien des efforts consentis en 2010 pour chaque volet de l'action fédérale et d'une maîtrise toujours plus forte des dépenses pour continuer à renforcer la solidité financière de la FFA.

2. A Répartition générale des charges



Dans ce budget 2011, conformément aux engagements pris et dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années, le poste de dépenses le plus important est celui consacré à l'action sportive.

Avec 66% du budget, ce poste regroupe les actions spécifiques à la performance et au suivi du haut niveau pour 5 213 900 €, le développement des Clubs et de la pratique pour 1 813 300 €, les formations pour 485 300 € et enfin les organisations et compétitions pour 2 424 200 €, qui sont au cœur de l'action sportive de notre Fédération.



Comme chaque année, il est bon de rappeler que le poste « organisations et compétitions » (Championnats de France), reste le deuxième plus important volet de dépenses de la Fédération après la performance et le suivi du haut niveau. C'est une des spécificités fortes de la FFA d'organiser encore près de 40 Championnats par an dans toute la France.

Il faut noter par ailleurs que le volet « Développement des Clubs et de la pratique » reste à un niveau important, notamment en ce qui concerne les aides aux Clubs et le lancement de vastes projets de développement Sport-Santé et des territoires à l'image du Plan Antilles Guyane Athlétisme.

Concernant les dépenses liées aux structures fédérales et à l'administration, elles prennent en compte la réalité de notre fonctionnement fédéral qui repose avant tout sur la participation du plus grand nombre à la vie de notre fédération et à tous ses moments forts. Cette réalité a un coût qui correspond aux sommes présentées ici.

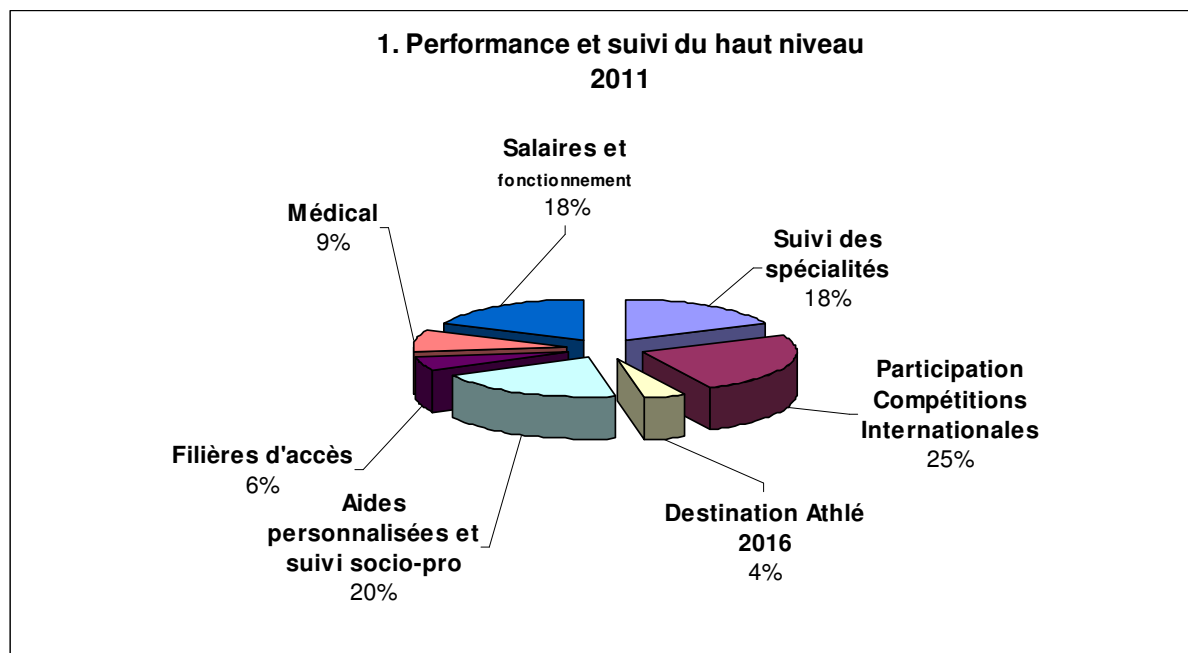
Dans ce budget 2011, comme en 2010, la bonne gestion a nécessité la mise en place du principe de précaution. Concernant les lignes Marketing, en fonction des discussions en cours, elles pourront être abondées, toujours en produits et en charges.

Enfin, la Formation de tous les acteurs sportifs reste un engagement fort et stable, puisqu'elle augmente à plus de 485 300 €.

2. B Répartition des charges par chapitre budgétaire

Ce document de synthèse présente les principaux postes de dépenses dans les 7 chapitres que compte le budget fédéral. La performance et le suivi du haut niveau ; le développement des Clubs et de la pratique ; les organisations et les

compétitions ; la formation de tous les acteurs ; la communication et le marketing ; les structures fédérales et les relations extérieures et enfin l'administration fédérale.



Les dépenses à réaliser dans ce chapitre « **Performance et suivi du haut niveau** », pour un montant global de 5 213 900 € correspondent avant tout à la participation des Equipes de France à l'occasion des compétitions internationales, au suivi des spécialités, aux aides personnalisées et suivi socio-professionnel des athlètes sur listes, au financement de la filière d'accès, et aux actions de détection et de suivi des jeunes l'image des opérations « destination 2016 ».

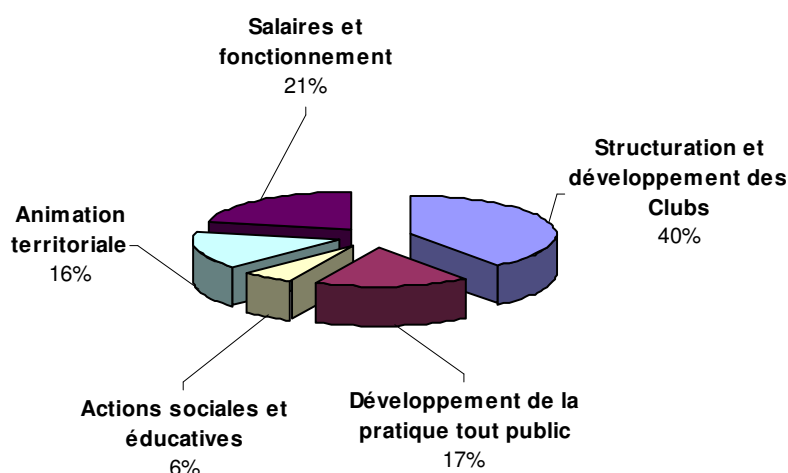
Pour 2011 le budget de la participation des Equipes de France aux compétitions internationales est en légère hausse par rapport à celui de 2010. La Fédération fait le choix d'être présente sur toutes les compétitions de référence. Un choix fait uniquement par une poignée de Fédérations à travers le monde. C'est une stratégie à la fois sportive et politique de rayonnement de la France à l'international.

Concernant le suivi des spécialités, tous les moyens sont désormais concentrés sur la politique d'accès au haut niveau et à la haute performance. Les huit groupes de spécialités pour lesquelles des managers ont été nommés fonctionneront sur une dynamique de stages collectifs mais aussi individuels. Il s'agit de mettre tous les athlètes et leurs entraîneurs dans une position idéale de succès pour les échéances à venir.

A noter que pour la première fois une transition est réalisée entre l'athlétisme des jeunes et l'athlétisme de performance grâce à la création d'une opération « France Minimes ». Ce dispositif qui prend la forme d'un stage regroupant les 30 meilleurs minimes et leurs entraîneurs, se déroulera en novembre de chaque année.

Sur l'ensemble de ce budget performance, il faut également souligner une proposition d'évolution concernant le volet médical qui devient un élément sur lequel nous devons plus que jamais porter toute notre attention.

2. Développement des Clubs et de la pratique 2011

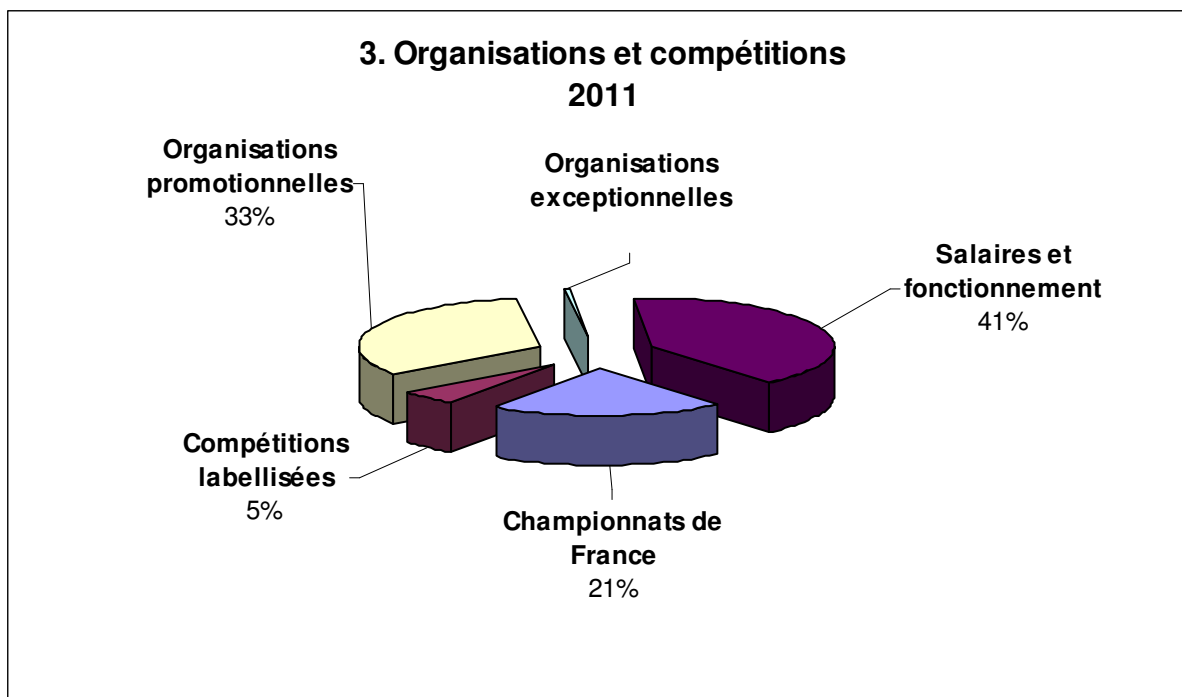


La Fédération consacra, pour 2011, 1 813 300€ à ces actions, soit une diminution de près de 249 000 € par rapport à 2010. Cette diminution est due aux actions de promotion de la santé par l'athlétisme réalisées en 2010 et non reconduites car la durée de ces projets étaient fixés contractuellement.

Ces charges s'organisent en quatre axes majeurs : la structuration et le développement des Clubs ; le développement des pratiques tout public ; les valeurs sociales et éducatives de l'Athlétisme ; et enfin les actions d'animation territoriale.

La ligne Structuration et développement des Clubs augmente pour passer de 701 000 € en 2010 à 722 000 € en 2011. Il s'agit en particulier de prendre en compte l'intégration du Challenge des Clubs de cross et des coûts du classement des athlètes et des clubs dans la ligne « Autres aides aux Clubs » ainsi que les 140 000 € prévus d'aides sur les licences à travers la modification de la date de prise de licence pour les catégories Jeunes.

La ligne « Animation territoriale » est stable à 290 000 € en 2011 avec la reconduction du Plan Antilles Guyane et des actions de développement des territoires d'Outre-Mer pour 250 000 €. Ce Plan, financé par l'Etat et les collectivités territoriales et locales, permet de mettre en œuvre des actions concrètes de suivi des athlètes et de leurs entraîneurs aux Antilles et en Guyane, avec un objectif majeur : leur offrir la possibilité d'accéder à la haute performance tout en restant sur leur territoire. Dans cette logique le plan prend notamment en compte l'implication forte des pays de la zone Caraïbes (Jamaïque, Bahamas, Cuba, Haïti...) à travers des stages et des formations et colloques communs pour améliorer la confrontation et la performance.

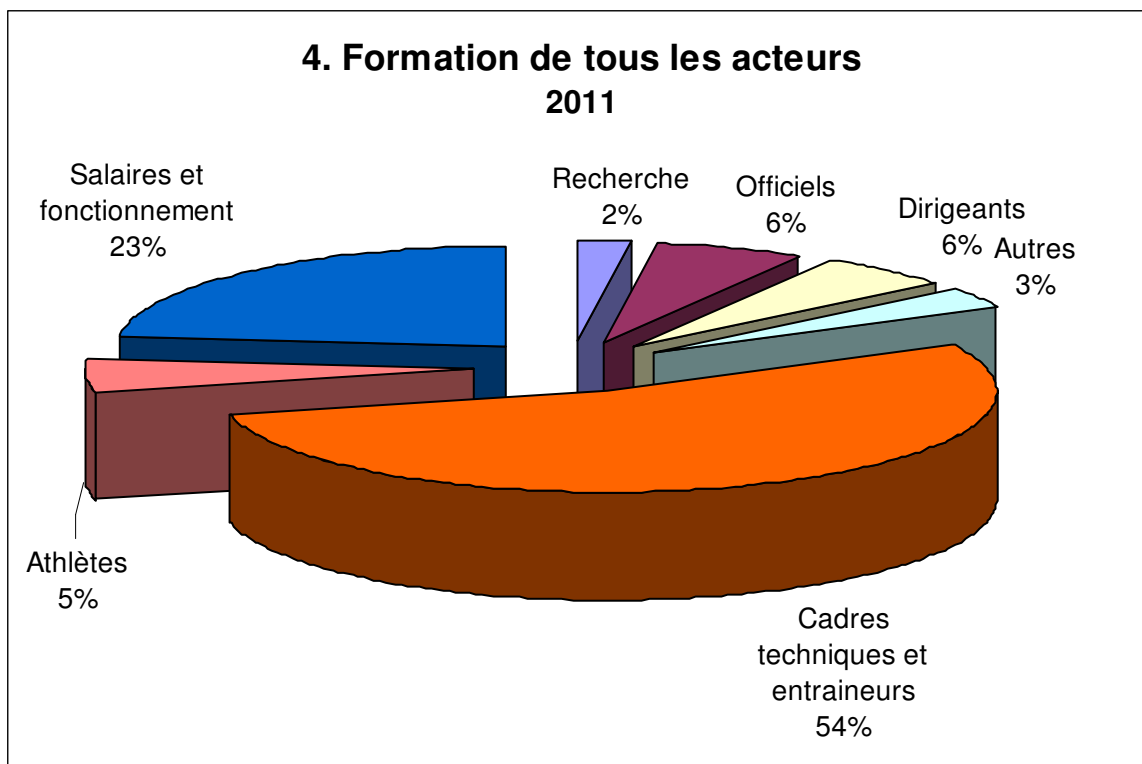


Le budget 2011 sur les organisations et compétitions s'élève à 2 424 200 € et correspond à la mise en place des 40 Championnats de France, au soutien aux meetings nationaux et à l'organisation de plusieurs événements promotionnels organisés par la Fédération à l'image du DécaNation qui se déroulera le 18 septembre 2011.

Pour la troisième année consécutive les circuits des meetings seront soutenus, non seulement pour l'organisation mais aussi pour la production des images, des frais pris directement en charge par la Fédération. Par ailleurs le circuit des Trails en sera à sa quatrième année d'existence et fait aujourd'hui référence dans le domaine.

Le groupe Canal+ continue à s'engager sur plusieurs années auprès de la Fédération et la production des images des meetings de D1 par la Fédération permet à la fois aux Clubs et structures organisatrices de valoriser leur organisation auprès de leur partenaires, mais aussi aux amoureux de l'athlétisme d'avoir accès aux images de ces meetings.

Par ailleurs, pour 2011, le travail du département événementiel de la Fédération sera, comme en 2010, orienté de plus en plus fortement en direction de l'accompagnement des structures fédérales et de la prise en compte des expériences menées localement par les bénévoles et dirigeants de structures.



La formation est un enjeu important des années à venir pour préparer l'Athlétisme aux évolutions importantes et générales qui touchent l'ensemble du sport français. Il s'agit en particulier d'accompagner la structuration des Clubs à travers des formations de dirigeants adaptées à l'évolution de la loi, notamment sur le dopage, mais aussi aux nouvelles contraintes administratives de gestion des associations.

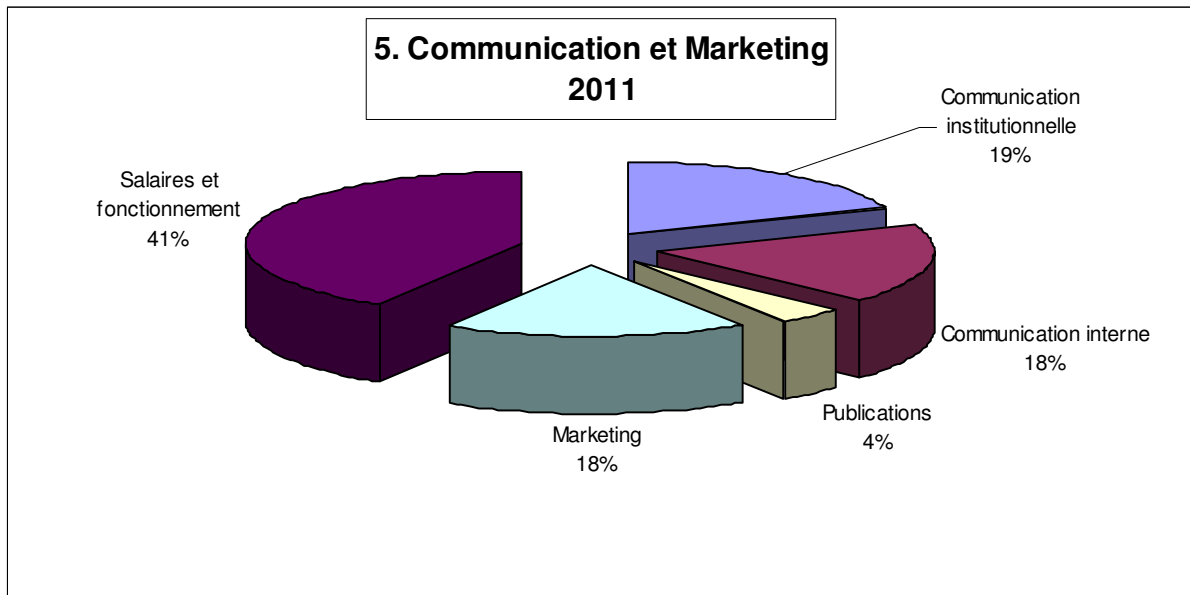
Dans un contexte économique rigoureux, il convient de maintenir néanmoins un certain niveau de formations. C'est pour cette raison que, pour **l'ensemble de ces actions de formations la Fédération va consacrer 485 300 € en 2011**, dont 56 000 € d'aide aux Liges.

Cette somme permettra à la fois de former les dirigeants, les officiels, mais aussi les cadres techniques, les entraîneurs, les athlètes, afin de faire évoluer toujours plus encore la fédération et toutes celles et tous ceux qui la composent. Il convient d'indiquer également que ce budget met l'accent sur les formations traditionnelles de dirigeants, d'officiels et d'entraîneurs mais que des outils seront disponibles en direction des entraîneurs à travers le classeur et le DVD « Entraîneur en athlétisme ».

Au cœur de ce budget la Fédération propose de travailler à renforcer les liens avec le monde scolaire, à l'image de la continuité de l'Université d'été FFA-Education Nationale. Ce dispositif, relancée particulièrement depuis 2008 permet de créer des liens techniques et pédagogiques entre les Cadres Techniques de la FFA et les professeurs d'EPS. La réussite des deux dernières éditions nous pousse à renforcer cette action.

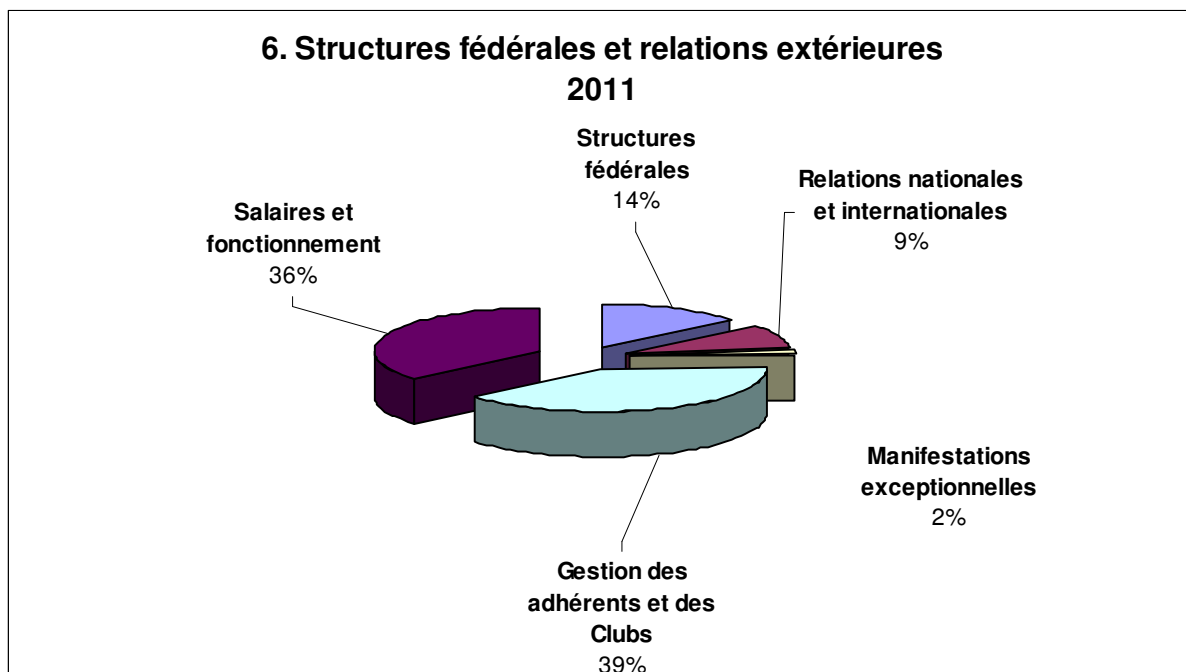
Enfin, est reconduite la formation « Marche Nordique », discipline dont nous avons obtenu la délégation auprès du Ministère de la Santé et des Sports au début de

l'année 2009. Les formations de formateurs ont été lancées et la proposition est de former des formateurs – des Coachs Athlé Santé qui sont les seuls éducateurs professionnels formés aujourd'hui – et de les faire intervenir sur les formations régionales.



Dans le cadre d'un budget maîtrisé, le montant global des actions consacrées à la communication et au marketing est de **1 544 100 €**.

Ce budget est en augmentation, principalement en raison des charges Marketing correspondant à tous les frais liés au suivi et à l'application des engagements contractuels avec les partenaires de la Fédération (notamment la panneautique sur les événements, les charges liées aux programmes de partenariats, à la prospection ou encore à l'achat de droits marketing des événements).

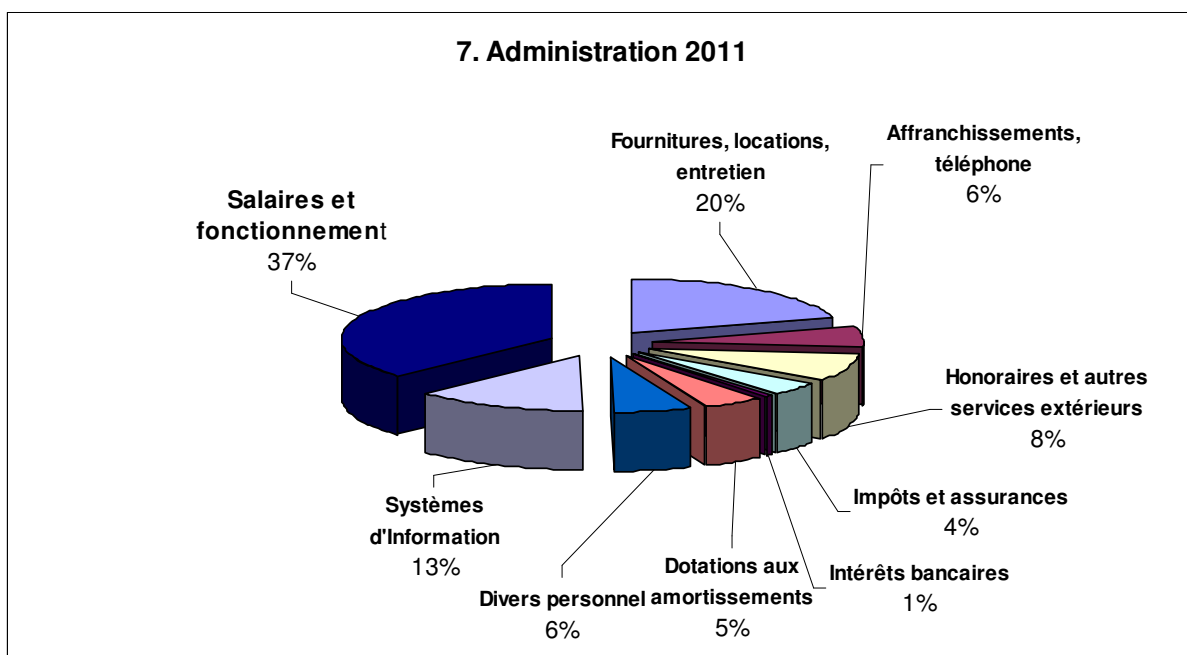


La Fédération consacrera en 2011 pas moins de **1 467 200 €** pour faire vivre ses structures fédérales, organiser les réunions de ses principales instances – Assemblée Générale, Comités Directeur, Bureau Fédéral, Commissions, Groupes de travail, etc... - mais également pour mettre en place des relations extérieures cohérentes en direction des institutions nationales et internationales.

Ces dépenses sont l'expression de la vie institutionnelle de notre Fédération, en interne et en externe, et contribuent à son influence en France et dans le Monde.

Les coûts les plus importants de ce chapitre correspondent très nettement à la gestion des adhérents et des Clubs, en particulier l'ensemble des coûts liés à l'impression des licences, leur routage à tous les licenciés, etc... pour 572 000 €. Ces coûts augmentent proportionnellement à l'augmentation du nombre de licences.

A noter que pour 2011, le budget tient compte des sommes versées dans le cadre des contrats d'objectifs avec les Ligues et les Comités, en s'appuyant sur des conventions avec les collectivités territoriales. **L'objectif est clairement de développer de nouveaux moyens pour les Clubs et les structures fédérales.** Ces conventions sont ainsi des occasions essentielles pour mobiliser tous les acteurs locaux de l'Athlétisme : les Clubs, les Comités ou les Ligues, les services déconcentrées de l'Etat et les collectivités territoriales et locales. Ces partenariats doivent aider ces acteurs à structurer et à dynamiser leurs actions locales au service de l'Athlétisme.

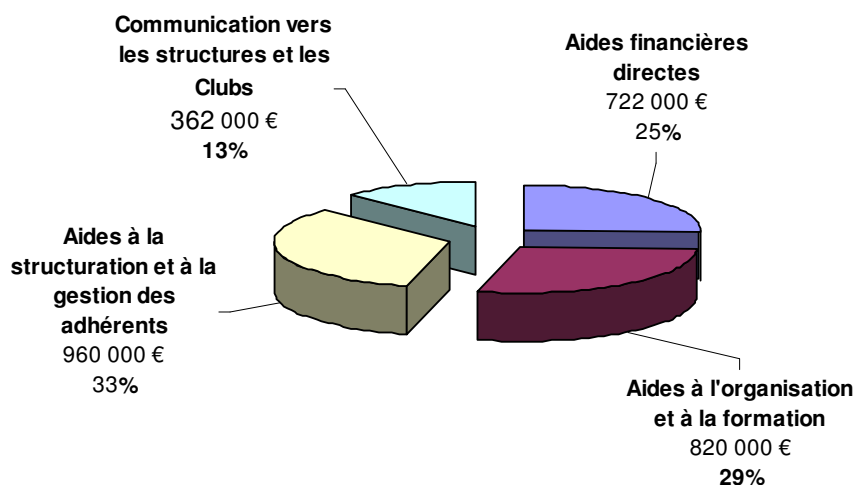


Les charges du budget de l'administration de la Fédération sont essentiellement consacrées au fonctionnement général, au système d'information fédéral, à la gestion du siège fédéral et aux salaires et charges liés à la gestion transversale de la Fédération.

Les salaires et charges qui ne sont pas liés à des actions transversales ont en effet été, comme depuis quatre ans, ventilés sur l'ensemble des volets principaux de l'activité fédérale afin de donner la vision la plus réaliste possible du coût des actions engagées par la Fédération dans tous ses domaines de compétence.

Pour l'ensemble de ces lignes budgétaires, relatives à l'administration, l'engagement financier de la Fédération se monte donc à **1 983 000 €**. On peut ainsi constater une légère augmentation due aux coûts de maintenance du Système d'informations et à l'amélioration de certains modules à l'image du SIFFA-AFS dont la Fédération souhaite son développement et son utilisation sur tout le territoire national.

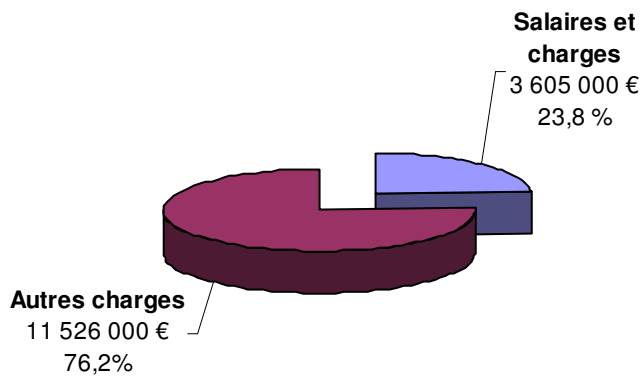
Répartition des aides aux Clubs et aux structures pour un montant total de 2 864 300 € en 2011



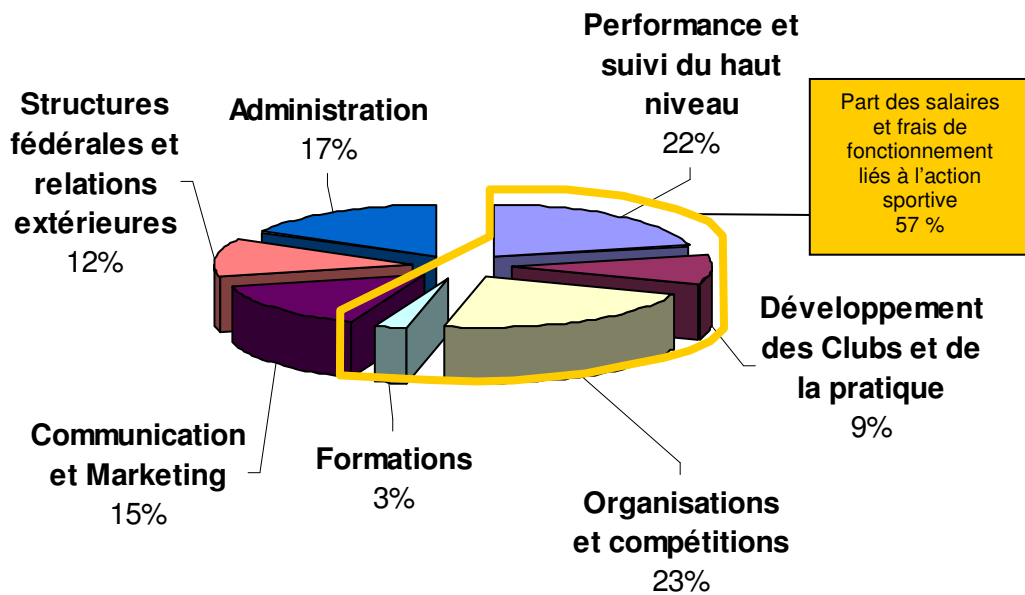
Certaines charges, à l'image des aides aux Clubs et aux structures, mais aussi des salaires et charges de fonctionnement, ont été ventilées dans les différents chapitres du budget 2011 afin de mieux comprendre les coûts réels des actions. Pour une meilleure compréhension globale, les trois figures suivantes mettent en valeur ces dépenses très transversales.

En s'élevant globalement à 2 864 300 €, les aides aux Clubs et aux structures fédérales (Ligues et Comités) pour l'année 2011 prennent en compte les aides financières directes (Clubs labellisés, aides aux Clubs, services aux Clubs ou encore aides aux Ligues pour la formation) comme les aides à l'organisation et à la formation ou encore les aides à la structuration et à la gestion des adhérents et la communication vers les structures et les Clubs.

Part des salaires et charges dans le budget global 2011



Répartition des salaires et des frais de fonctionnement 2011



Ces deux illustrations, relatives aux salaires, charges et fonctionnement, correspondent à la réalité de l'activité quotidienne au siège fédéral. Ces salariés sont au cœur du travail mené par la Fédération au service de ses Clubs membres, des licenciés et des Equipes de France. Voir l'organigramme détaillé sur le Site Internet Fédéral www.athle.com

La première figure montre une part des salaires et charges en légère augmentation. Les activités que la Fédération mène en direct sont de plus en plus nombreuses, notamment eu égard aux dispositions de la loi en termes de lutte contre le dopage, de suivi médical des athlètes, ou encore d'obligations comptables et budgétaires. Par ailleurs, la Fédération a fait le choix d'internaliser plusieurs activités, comme la rédaction de la revue fédérale ou la gestion du Système d'Informations.

Ces choix procèdent d'une gestion saine car ils engendrent des économies pour la Fédération et une maîtrise bien plus importante de son activité pour améliorer le service rendu aux adhérents et membres.

La seconde représente la répartition des salaires et des frais de fonctionnement de la Fédération sur l'ensemble des chapitres du budget prévisionnel 2011.

On constate que la part de ces charges est la plus importante sur les volets de la performance et de l'organisation des compétitions. Sur ces deux postes, la Fédération engage 45% de ses frais de salaires et charges de fonctionnement. Ses deux priorités principales sont naturellement celles pour lesquelles la FFA est la plus à même d'engager ses ressources propres pour mener les actions nécessaires.

Cette répartition montre ainsi que ces charges sont avant tout liées à la bonne mise en œuvre des politiques fédérales, dans tous ses domaines de compétence. L'administration proprement dite de la Fédération engage seulement 17% de ces charges, alors que 57% sont liées directement à l'action sportive.

3. Tableau général des produits et des charges 2011

ACTIONS	CHARGES REVISEES 2010		CHARGES 2011		RECETTES 2010		RECETTES 2011	
1. PERFORMANCE ET SUIVI DU HAUT NIVEAU								
Stages Elites	535 000 €		548 000 €					
Stages Jeunes	280 000 €		252 000 €					
Suivis individualisés	134 000 €		144 000 €					
1A. Stages et Suivi des spécialités		949 000 €		944 000 €				
Championnats internationaux Seniors	474 500 €		434 000 €					
Coupes d'Europe Seniors	61 000 €		61 000 €					
Matches Seniors	19 000 €		22 500 €					
Championnats internationaux Cadets-Juniors-Espoirs	116 500 €		199 000 €					
Matches Cadets-Juniors-Espoirs	103 500 €		74 500 €					
Meetings Jeunes	8 500 €		11 500 €					
Autres compétitions internationales	25 000 €		33 000 €					
Equipements compétitions internationales	438 000 €		458 000 €					
1B. Participation aux Compétitions internationales		1 246 000 €		1 293 500 €				
Jeunes talents - Détection	61 000 €		87 000 €					
Opération 1 000 Minimes	63 800 €		63 800 €					
Stage Eté Jeunes	78 000 €		80 000 €					
1C. Destination Athlé 2016 - Détection et suivi		202 800 €		230 800 €				
Aides Personnalisées	750 000 €		750 000 €					
Suivi socio-professionnel	39 000 €		39 000 €					
Suivi spécifique JO 2012			250 000 €					
1D. Aides personnalisées et suivi athlètes de Haut niveau		789 000 €		1 039 000 €				
Pôle France Insep	350 000 €		202 000 €					
Pôle Montpellier	91 500 €		100 000 €					
Pôles Espoirs	145 500 €							
1E. Filière d'accès au Haut niveau		587 000 €		302 000 €				
Suivi Médical	210 000 €		220 000 €					
Suivi Compétitions et Stages	100 000 €		100 000 €					
Développement des Actions Médicales	71 000 €		80 000 €					
Suivi Medical Pôles France	23 000 €		35 000 €					
Lutte anti-dopage	30 000 €		30 000 €					
1F. Médical & Anti - Dopage		434 000 €		465 000 €				
Salaires	512 000 €		545 600 €					
Indemnités Cadres Techniques	182 000 €		227 000 €					
Frais de fonctionnement	157 000 €		167 000 €					
1G. Salaires et fonctionnement		851 000 €		939 600 €				
*** Sous-total PERFORMANCE ET SUIVI DU HAUT NIVEAU		5 058 800 €		5 213 900 €		4 078 000 €		4 168 000 €
2. DEVELOPPEMENT DES CLUBS ET DE LA PRATIQUE								
Labellisation des Clubs	370 000 €		370 000 €					
Autres Aides aux Clubs	288 000 €		308 000 €					
Développement Clubs Activités Santé Loisirs	43 000 €		44 000 €					
2A. Structuration et développement des Clubs		701 000 €		722 000 €				
Développement de la pratique Hors stade	147 000 €		178 000 €					
Promotion de la Santé par l'Athlétisme	412 000 €		85 000 €					
Promotion de l'Athlétisme vers le grand public	50 000 €		50 000 €					
2B. Développement de la pratique Tout public		609 000 €		313 000 €				

ACTIONS	CHARGES REVISEES 2010		CHARGES 2011		RECETTES 2010		RECETTES 2011	
Développement des actions dans les quartiers sensibles	45 000 €		25 000 €					
Actions en direction du monde scolaire & universitaire	54 000 €		81 000 €					
2C. Actions sociales et Educatives		99 000 €		106 000 €				
Suivi décentralisé (stages,détection,animations)	25 000 €		20 000 €					
Contrats de progrès			15 000 €					
Promotion du développement durable	5 000 €		5 000 €					
Plan Antilles Guyane	250 000 €		250 000 €					
2D. Animation territoriale		280 000 €		290 000 €				
Salaires	255 000 €		264 300 €					
Indemnités Cadres Techniques	65 000 €		65 000 €					
Frais de fonctionnement	53 000 €		53 000 €					
2E. Salaires et fonctionnement		373 000 €		382 300 €				
*** Sous-total DEVELOPPEMENT DES CLUBS ET DE LA PRATIQUE			2 062 000 €		1 813 300 €	823 000 €		815 000 €
3. ORGANISATIONS ET COMPETITIONS								
Championnats de France de type 1	205 000 €		155 000 €					
Championnats de France de type 2	84 500 €		93 700 €					
Championnats de France de type 3	34 600 €		22 600 €					
Chronométrages & Frais divers Championnats	140 000 €		156 000 €					
Equipements Compétitions Nationales	77 000 €		77 000 €					
3A. Championnats de France		541 100 €		504 300 €				
Meetings Nationaux	55 000 €		60 000 €					
Courses Hors stade à Label	52 000 €		46 000 €					
Circuit national de Trail	20 000 €		20 000 €					
3B. Compétitions labellisées		127 000 €		126 000 €				
DécaNation	740 000 €		750 000 €					
Autres Organisations promotionnelles	75 000 €		48 000 €					
3C. Organisations promotionnelles		815 000 €		798 000 €				
Matches Internationaux organisés en France	40 000 €		10 000 €					
Coupe d'Europe Hivernale de Lancers	170 000 €							
Coupe d'Europe du 10 000 m	59 700 €							
3D. Organisations exceptionnelles		269 700 €		10 000 €				
Salaires	918 000 €		964 800 €					
Frais de fonctionnement	21 100 €		21 100 €					
3E. Salaires et fonctionnement		939 100 €		985 900 €				
*** Sous-total ORGANISATIONS ET COMPETITIONS			2 691 900 €		2 424 200 €	2 002 000 €		1 933 000 €
4. FORMATIONS								
Formation initiale et continue Dirigeants	10 000 €		10 000 €					
Formations des formateurs	3 000 €		3 000 €					
Formations CoSmoS	1 000 €		1 000 €					
Aides aux Ligues (Dirigeants)	13 000 €		13 000 €					
4A. Formation des Dirigeants		27 000 €		27 000 €				
Formations fédérales	12 000 €		12 000 €					
Jeunes Juges	5 000 €		5 000 €					
Aides aux Ligues (Officiels)	13 000 €		13 000 €					
4B. Formation des Officiels		30 000 €		30 000 €				
Formation des Cadres Techniques	40 000 €		36 000 €					
Formation des Entraîneurs	187 000 €		184 000 €					
Aides aux Ligues (Entraîneurs)	30 000 €		39 000 €					
4C. Formation des Cadres Techniques et des Entraîneurs		257 000 €		259 000 €				

ACTIONS	CHARGES REVISEES 2010		CHARGES 2011		RECETTES 2010		RECETTES 2011	
Aides formations des athlètes de Haut niveau	12 000 €		25 000 €					
4D. Formation des Athlètes		12 000 €		25 000 €				
Formation SI FFA	10 000 €		9 600 €					
Formation du personnel	5 000 €		5 000 €					
4E. Formations autres		15 000 €		14 600 €				
Scoutien aux études et recherches	10 000 €		10 000 €					
4F. Recherche		10 000 €		10 000 €				
Salaires	76 000 €		78 700 €					
Indemnités Cadres Techniques	31 000 €		31 000 €					
Frais de fonctionnement	10 000 €		10 000 €					
4G. Salaires et fonctionnement		117 000 €		119 700 €				
*** Sous-total FORMATIONS			468 000 €		485 300 €	241 000 €		245 000 €
5. COMMUNICATION ET MARKETING								
Frais d'agence	140 000 €		162 000 €					
Actions de communication	140 000 €		135 000 €					
5A. Communication institutionnelle		280 000 €		297 000 €				
Revue Athlétisme Magazine	286 000 €		275 000 €					
5B. Communication interne		286 000 €		275 000 €				
Publications réglementaires	10 000 €		10 000 €					
Publications pédagogiques	5 000 €		5 000 €					
Publications statistiques	17 600 €		17 000 €					
Publications autres	5 000 €		25 000 €					
5C. Publications		37 600 €		57 000 €				
Prospection	1 500 €		1 500 €					
Panneautique événements	25 000 €		20 000 €					
Relations partenaires	30 000 €		30 000 €					
Droits marketing	70 000 €		120 000 €					
Opérations de partenariat	20 000 €		104 000 €					
5D. Marketing		146 500 €		275 500 €				
Salaires	565 000 €		585 600 €					
Indemnités Cadres Techniques	32 000 €		32 000 €					
Frais de fonctionnement	22 000 €		22 000 €					
5E. Salaires et fonctionnement		619 000 €		639 600 €				
*** Sous-total COMMUNICATION ET MARKETING			1 369 100 €		1 544 100 €	3 008 000 €		3 060 000 €
6. STRUCTURES FEDERALES ET RELATIONS EXTERIEURES								
Structures Fédérales	236 000 €		209 000 €					
6A. Structures Fédérales		236 000 €		209 000 €				
Relations avec Ligues et Comités	50 000 €		35 000 €					
Relations autres (GIFA, AEFA, CNOSF, ...)	5 000 €		5 000 €					
Relations institutionnelles	20 000 €		30 000 €					
6B. Relations Nationales		75 000 €		70 000 €				
Relations avec Fédérations étrangères	40 000 €		20 000 €					
Participation aux Congrès et Séminaires internationaux	15 000 €		15 000 €					
Fédérations Francophones	5 000 €		20 000 €					
6C. Relations Internationales		60 000 €		55 000 €				
Assises Comités Départementaux			30 000 €					
6D. Manifestions exceptionnelles		0 €		30 000 €				
Licences	480 000 €		540 000 €					
Titres de Participation	48 000 €		32 000 €					
6E. Gestion des Adhérents et des Clubs		508 000 €		572 000 €				

ACTIONS	CHARGES REVISEES 2010		CHARGES 2011		RECETTES 2010		RECETTES 2011	
Salaires	445 000 €		461 200 €					
Frais de fonctionnement	70 000 €		70 000 €					
6F. Salaires et fonctionnement		515 000 €		531 200 €				
*** Sous-total STRUCTURES FEDERALES ET RELATIONS EXTERIEURES		1 394 000 €		1 467 200 €		4 813 300 €		4 803 000 €
7. ADMINISTRATION								
Fournitures, locations, entretien	382 100 €		403 200 €					
Affranchissements, téléphone, internet	118 500 €		121 000 €					
Honoraires et autres services extérieurs	155 000 €		162 000 €					
Impôts, assurances	57 000 €		80 600 €					
Intérêts bancaires	22 500 €		11 500 €					
Dotations aux amortissements	92 000 €		92 000 €					
Divers personnel: Tickets Resto & cotisation CE	114 000 €		117 700 €					
7A. Siège Fédéral		941 100 €		988 000 €				
SI-FFA - Licences et Clubs	101 200 €		118 000 €					
SI-FFA - DEO	12 300 €		12 300 €					
SI-FFA - PERF	34 100 €		35 000 €					
SI-FFA - AFS	58 600 €		64 000 €					
Logica	28 200 €		35 300 €					
7B. Systèmes d'Information		234 400 €		264 600 €				
Salaires	680 000 €		704 800 €					
Frais de fonctionnement	13 000 €		13 000 €					
Fonctionnement Services Fédéraux	10 000 €		12 600 €					
7C. Salaires et fonctionnement		703 000 €		730 400 €				
*** Sous-total ADMINISTRATION		1 878 500 €		1 983 000 €		157 000 €		107 000 €
*** ALEA		200 000 €		200 000 €				
TOTAL GENERAL CHARGES			15 122 300 €		15 131 000 €		15 122 300 €	15 131 000 €